



Fosse septique et cuve a fioul

Par **marie38210**, le **03/03/2015 à 13:51**

Bonjour,

Nous avons emménagé une maison en location en avril dernier.

Lors de l'état des lieux, la propriétaire nous a confirmé qu'il y avait le tout à l'égout. Puis l'automne venant, la verdure disparaît et des odeurs commencent à apparaître.

Mon mari a découvert sous le balcon des plaques et sous ces plaques une fosse septique.

Des eaux usées sortent par un tuyau en contrebas de ces plaques. La maison étant ancienne, nous découvrons que la douche du rdc n'évacue plus. Dans ce cas comment faire pour ne pas payer la vidange vu le mensonge grossier de la propriétaire? Pour la cuve à fioul, idem, à notre arrivée il restait très peu de fioul et au démarrage de la chaudière celle-ci s'est encrassée. Apparemment, le nettoyage de la cuve à fioul n'a pas été fait non plus. Nous louons ce bien par une agence mandataire qui ne connaissait pas visiblement le bien loué...Merci pour vos conseils, je ne sais plus quoi faire.